

**Certification professionnelle BIM
Internationale- « Fondamentaux » -
buildingSMART**

**Dossier d'accréditation : Initialisation de la
demande**

Document 1 : Accord de confidentialité

Sommaire

1.	Introduction.....	3
2.	Accord de confidentialité.....	3
3.	Déclaration	4

1. Introduction

1.1. Cet accord détaille les informations et les conditions de confidentialité entre l'autorité d'enregistrement, ici en l'occurrence buildingSMART France, et l'organisme de formation (demandeur), en ce qui concerne la prestation du programme de la Certification professionnelle BIM Internationale- « Fondamentaux » -buildingSMART.

2. Accord de confidentialité

entre

l' « organisme de formation » :

nom de votre organisme de formation :

adresse de votre organisme de formation :

représenté par:

nom complet du représentant de votre organisme de formation :

et

l'autorité d'enregistrement:

buildingSMART France – Mediaconstruct ayant son siège 13 bis
avenue de la Motte-Picquet – 75007 Paris

Il est convenu de ce qui suit :

- 2.1 L'autorité d'enregistrement, ici buildingSMART France, a l'intention de mettre des informations à la disposition de l'organisme de formation, aux fins du développement et de la prestation de formations conformément à la « certification professionnelle BIM Internationale- « Fondamentaux » - buildingSMART. Tous les renseignements fournis par l'autorité d'enregistrement ou générés pour celui-ci, et qui ne sont pas accessibles au public doivent être considérés comme confidentiels.
- 2.2 L'organisme de formation s'engage à garder les informations confidentielles sécurisées et secrètes de tout tiers. Cela ne s'applique pas aux employés qui doivent être informés dans le même but. Ils savent qu'ils ont un devoir de confiance envers l'émetteur et qu'ils sont tenus de se conformer aux obligations énoncées aux présentes.
- 2.3 L'organisme de formation s'engage contractuellement à ne pas utiliser les informations confidentielles à des fins autres que celles pour lesquelles elles ont été fournies, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de buildingSMART France.
- 2.4 buildingSMART France s'engage à traiter les documents soumis par l'organisme de formation de manière confidentielle, et à ne pas les rendre accessibles à des tiers.

- 2.5 Les obligations énoncées aux clauses 2.2 et 2.3 ci-dessus, s'appliquent à tous les renseignements fournis par l'émetteur au destinataire, peu importe comment ou par quels moyens les renseignements sont divulgués ou documentés. **Cela ne s'applique pas :**
- 2.5.1. Aux informations présentées au public ou mises à la disposition du domaine public (à moins qu'elles ne résultent d'une violation du présent accord), ou
 - 2.5.2. Aux renseignements qui sont déjà connus de l'organisme de formation et qui n'étaient pas auparavant (avant que l'émetteur ne les divulgue au bénéficiaire) un sujet de confiance.
- 2.6 L'organisme de formation doit, à la demande de l'autorité d'enregistrement, retourner à l'autorité d'enregistrement toutes les copies et tous les documents contenant des renseignements confidentiels, et ne doit pas conserver de copies, de dossiers ou de documents.
- 2.7 Ni l'Accord ni l'Offre d'informations n'accordent à l'organisme de formation de licence, d'intérêt ou de droit en ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle autres que le droit de reproduire à des fins de reproduction.
- 2.8 Les obligations énoncées aux paragraphes 2 et 3 s'appliquent indéfiniment, qu'il existe ou non un accord contractuel permettant à l'organisme de formation d'utiliser le programme de certification pendant 24mois.
- 2.9 Le présent contrat est régi par le droit français. Tout litige relatif à l'interprétation, à l'exécution ou la réalisation du Contrat, qui n'aurait pu être résolu à l'amiable, relèvera de la compétence exclusive des Tribunaux de Paris, quels que soient le lieu d'exécution du Contrat et le domicile du défendeur, même dans le cas d'un appel en garantie ou d'une pluralité de défendeurs, et y compris en cas de référé.

3. Déclaration

L'organisme de formation reconnaît et accepte par la présente, les conditions énoncées dans ce document.

Organisme de formation

Lieu, date

Signature(s) juridiquement contraignante(s) ou signature(s) numérique(s) des représentants autorisés

Prénom(s) et nom(s) du représentant de l'organisme de formation en caractères d'imprimerie